Elections régionales

Yves Froger

Les mandats des conseillers régionaux arrivent à échéance. Le temps est venu d'organiser de nouvelles élections pour renouveler les collèges des conseillers régionaux, et nous vous rappelons que seuls les adhérents à jour de leurs cotisations 2003 pourront participer à ces élections et se porter candidats s'ils le désirent.

Veillez donc à régler votre cotisation 2003 si ce n'est déjà fait.

Ces élections revêtent une importance capitale au moment où nous nous efforçons d'être le plus présent possible auprès de vous dans votre combat sur le terrain pour la prise en compte de vos revendications avec toutes les conséquences que nous connaissons actuellement (cf. articles du B.I.P.P.).

Cette présence sur le terrain repose sur la participation des conseillers régionaux les mieux à même d'organiser les réunions, de recueillir vos commentaires, de soutenir et de coordonner vos actions et votre défense le cas échéant.

Les conseillers régionaux participent, par ailleurs pleinement, à nos instances nationales. Ces élections seront organisées soit par courrier, soit à l'occasion de réunions en fin d'année selon les régions et nous vous aviserons suffisamment tôt pour le dépôt des candidatures.

Yves Froger